
Déclaration de la FNEC-FP **FO** au CHSCT-D du 25 juin 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs,

Les avis des personnels et de leurs représentants ne compteraient-ils pas ? En effet, les décisions ineptes et contradictoires continuent d'être prises.

Ainsi, le Président de la République a annoncé que tous les enfants retourneront à l'école. En découlent une nouvelle réorganisation, un nouveau protocole (le troisième en un mois) et un nouveau branle-bas de combat pour 8 jours de classe avec le retour de presque tous les élèves à prévoir en deux jours avec de nouvelles règles quasiment inapplicables ...

Ainsi, il s'agirait maintenant d'observer, quand on le peut, « une distanciation physique d'au moins un mètre dans les salles de classe et tous les espaces clos » avec tous les élèves à nouveau accueillis.

Cette distanciation optionnelle signifie-t-elle que les gestes barrières sont obsolètes, inutiles ?

S'ils sont nécessaires, comment faire pour les faire respecter ? A moins de demander aux collectivités d'accueillir une partie des élèves, notamment dans le cadre des dispositifs 2S2C (sport, santé, culture, civisme).

Bien entendu, le ministère s'obstine à ne toujours rien prévoir pour le dépistage systématique pour lequel s'est prononcé le CHSCT M.

Alors que l'ensemble des personnels administratifs de l'Éducation nationale, comme l'ensemble des personnels enseignants, comme l'ensemble des agents du service public et comme l'ensemble de la population ont été confrontés à cette crise sanitaire inédite, le gouvernement a publié une ordonnance remettant en cause les droits de tous les salariés, du privé comme du public.

Après avoir imposé des jours de congés pendant le confinement, notre administration prépare une restriction des périodes de congés cet été pour les personnels administratifs.

D'ores et déjà, des académies prévoient de diminuer le nombre de jours de congés sur la période d'été pour les personnels des services déconcentrés. Mais cela concerne également les collègues d'EPL : dans notre académie, un principal de collège aurait déjà annoncé que son établissement pourrait être ouvert tout l'été pour permettre notamment les inscriptions des élèves.

Les personnels administratifs de l'Éducation nationale ne sont pas responsables de la pandémie, encore moins de la gestion hasardeuse et catastrophique de la crise par notre ministère. Les agents qui ont été au front, ceux qui ont dû garder leurs enfants privés d'école, ceux qui ont et qui continuent de télétravailler, les personnels fragiles, n'ont pas choisi cette situation. Entre l'école à la maison, le télétravail, l'interdiction de sortir, le manque de matériel de protection, l'arrêt quasi-total des transports collectifs, ces deux mois de confinement n'ont été des vacances pour personne ! Si le ministère de l'Éducation nationale cherche des vacances à résorber, nous lui proposons de commencer par les

vacances d'emplois de titulaires en accordant des moyens humains donc des créations de postes. Qu'il revienne sur les suppressions de postes prévues à la rentrée de septembre. Qu'il permette aux services déconcentrés et EPLE d'exercer leurs missions en leur donnant les moyens de combler les retards pris pendant le confinement.

Nous souhaitons revenir sur un point relatif aux débats du dernier CHSCT départemental du 20 mai dernier : Non, Monsieur le directeur académique, la FNEC-FP FO n'a jamais tenté de rendre responsables les personnels de la DSDEN de l'incurie de ce gouvernement à gérer cette crise sanitaire, contrairement à ce que vous avez largement sous-entendu lors du CHSCT du 20 mai tentant ainsi de diviser les personnels. Comme nous vous l'avons indiqué lors de ce CHSCT, et comme nous l'avons écrit dans un communiqué du 13 mai que vous avez évoqué : ***"Une fois de plus, le ministère se décharge totalement de ses obligations et place ses responsables et personnels administratifs départementaux dans une situation intenable !"***

Enfin, la FNEC-FP FO tient à dénoncer ici, la campagne médiatique d'enseignant bashing visant à faire passer toute une profession, qui a largement donné dans les dernières semaines, pour des « tire-au-flanc ». En ne répondant pas à cette campagne odieuse, le ministre contribue à préparer l'opinion à la remise en cause des fondements de l'Ecole Publique Républicaine.

La FNEC FP FO ne saurait accepter que la crise sanitaire soit utilisée pour territorialiser l'école, et affaiblir les droits individuels et collectifs ! Quelques exemples :

- Projet de loi sur la direction d'école qui accentuerait le rapport subordonné aux collectivités et renforçant l'autonomie des établissements
- Dispositifs 2S2C
- Fermetures de classes et de postes,
- Travail à distance,
- Vacances apprenantes,
- Transfert des compétences de l'État vers les collectivités territoriales,
- Commissions administratives paritaires vidées de leur contenu,
- Dépeçage de la médecine de prévention
- Remise en selle de la réforme des retraites ...

Notre organisation départementale revendique :

- L'augmentation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice
- L'arrêt effectif des suppressions de postes et la création des postes nécessaires
- L'abandon de la proposition de loi sur la direction d'école, et du dispositif 2S2C
- la création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH
- L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C, de Parcoursup'
- Une politique de tests généralisés pour les personnels et les élèves
- Le respect de la législation pour les équipements de protection individuelle

Comme elle était aux côtés des personnels hospitaliers mardi 16 juin, qui dénoncent le « SEGUR » de la santé qui ne répond en rien à leurs revendications, la FNEC-FP FO 53 appelle les personnels à se réunir, à se rassembler, pour se préparer à la nécessaire résistance face aux politiques de casse de notre école publique.